

Délibération n°DEL-16-0748

Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) - Financement des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax : Adoption du principe de financement des études et de l'action foncière

L'an deux mille seize le jeudi six octobre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Salle Albert Camus - Cugnaux.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	111
Procurations :	23
Date de convocation :	30 septembre 2016

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL, M. Francis SANCHEZ
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Patrick JIMENA, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Elisabeth MAALEM, Mme Josiane MOURGUE, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	Mme Corinne VIGNON ESTEBAN
Gagnac	M. Michel SIMON
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	M. Christophe ALVES, M. Jean-Marc BARES-CRESCENCE, Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES, M. Franck BIASOTTO, Mme Catherine BLANC, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Charlotte BOUDARD PIERRON, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, M. François CHOLLET,

M. Pierre COHEN, Mme Hélène COSTES-DANDURAND, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUCHE, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJJE, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, M. Djillali LAHIANI, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, M. Antoine MAURICE, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyn NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Claude TOUCHEFEU, Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND

Tournefeuille	Mme Mireille ABBAL, M. Patrick BEISSEL, Mme Danielle BUYS, M. Daniel FOURMY, M. Claude RAYNAL, M. Jacques TOMASI
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

Pouvoir à

Mme Brigitte CALVET	Martine BERGES
M. Laurent MERIC	Joël CARREIRAS
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Patrice RODRIGUES	Lysiane MAUREL
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Philippe GUERIN	Monique COMBES
M. Robert GRIMAUD	Mireille ABBAL
M. Bernard SANCE	Marc PERE
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Claude RAYNAL
M. Bruno COSTES	Pascale LABORDE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
Mme Marie-Dominique VEZIAN	Michel FRANCES
M. Marc DEL BORRELLO	Michel AUJOULAT
Mme Laurence ARRIBAGE	Laurence KATZENMAYER
M. Olivier ARSAC	Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER
Mme Michèle BLEUSE	Antoine MAURICE
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Pierre ESPLUGAS-LABATUT
Mme Martine CROQUETTE	Monique DURRIEU
Mme Vincentella DE COMARMOND	Gisèle VERNIOL
M. Henri DE LAGOUPINE	Sylvie ROUILLON VALDIGUIE
Mme Annette LAIGNEAU	Thierry FOURCASSIER
Mme Marthe MARTI	Jean-Luc LAGLEIZE

Délibération n° DEL-16-0748**Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) - Financement des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax : Adoption du principe de financement des études et de l'action foncière****Exposé**

Engagée il y a 10 ans, la réflexion relative au « Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest », sous l'appellation GPSO, porte à la fois sur la création de lignes ferroviaires nouvelles entre Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax et la réalisation des aménagements ferroviaires de la ligne existante au Sud de Bordeaux (AFSB) et au Nord de Toulouse (AFNT).

Pris dans sa globalité, le projet fait désormais l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP), ce qui marque une étape importante pour le développement de l'Arc Atlantique et l'avenir de nos territoires

Le projet de ligne à grande vitesse GPSO s'inscrit dans le prolongement de la ligne Sud Europe Atlantique (SEA). La complémentarité entre les lignes GPSO et SEA est telle que l'économie des unes dépend de celle de l'autre.

C'est pourquoi Toulouse Métropole, aux côtés d'autres collectivités territoriales, prend une part très active au financement de la construction de la ligne Tours - Bordeaux, dans le cadre d'un accord de réciprocité.

Pour rappel, ce double projet vise à connecter Toulouse à Bordeaux par la grande vitesse à horizon 2024 et Dax à Bordeaux en 2027. Le coût des nouvelles lignes est estimé à 8,3 milliards d'euros (valeur juin 2011 - extrait du dossier de DUP).

La LGV Bordeaux-Toulouse doit mettre Toulouse à un peu plus de 3 heures de Paris, contre au moins 5H20 aujourd'hui.

Pour autant, conscient de l'évolution des compétences, du désengagement financier de nombreux partenaires et du retour d'expérience de SEA, le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, M. Alain VIDALIES a désigné une Commission de Financement chargée de travailler à l'élaboration d'un nouveau cadre partenarial restreint autour de l'Etat, de SNCF Réseau, des Régions Nouvelle Aquitaine et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et des Métropoles de Toulouse et Bordeaux.

Le programme de la Commission de Financement, conduite conjointement par M. Benoît WEYMULLER du Conseil général de l'environnement et du développement durable et M. Alain BODON de l'Inspection générale des finances, a pour objectif de finaliser pour mi-2017 :

- un projet de protocole de financement entre partenaires publics relatif à la réalisatin de la première phase du GPSO (Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax),
- un projet de convention de financement entre les partenaires, visant à prendre en charge les dépenses relatives aux études d'avant-projet détaillé et au programme d'action foncière des lignes nouvelles.

Sur ce dernier point, il a été convenu de la mise au point d'une convention d'initialisation d'un montant de 45 millions d'euros hors taxes (en euros courants), dont 15 millions d'euros pour le volet études et 30 millions d'euros pour le volet foncier, selon la clé de répartition suivante :

	Clé de répartition (en %)	Besoin de financement (Montant en euros courants)
État	50,00	22,500
Région Nouvelle Aquitaine	12,50	5,625
Région Occitanie	12,50	5,625
Bordeaux Métropole	12,50	5,625
Toulouse Métropole	12,50	5,625
Total	100,00	45,000

La clé de répartition précitée est uniquement valable pour la phase d'étude et d'action foncière. Elle ne préjuge pas du financement des études et acquisitions foncières ultérieures et des travaux de réalisation.

Les montants engagés viendront en déduction de la participation des partenaires au projet de lignes nouvelles.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Déplacements et Transports du 8 septembre 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article unique

D'autoriser le Président à mettre en place un financement pour la prise en charge des dépenses relatives aux études d'avant-projet détaillé et au programme d'action foncière des lignes nouvelles.

L'engagement définitif de chaque partenaire sera formalisé dans une convention d'initialisation, qui sera soumise à l'approbation d'un prochain Conseil de la Métropole. .

Résultat du vote :

Pour	126
Contre	4 (Mme BLEUSE, MM. JIMENA, MAURICE, GODEC.)
Abstentions	4 (Mme SIMON-LABRIC, MM. LEPINEUX, PERE, SANCE.)
Non participation au vote	0

ubliée par affichage le

Reçue à la Préfecture le 13/10/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC